



# INVENTAIRES PISCICOLES

## FDAAPPMA 82

# BASSIN de la SEOUNE

### *BILAN Résultats et Commentaires*

Avec la participation technique et financière  
de la Fédération Nationale pour la Pêche en France  
et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



# ***INVENTAIRES PISCICOLES FDAAPPMA82***

BILANS DES PECHES ELECTRIQUES

Crédits photos :

Page de couverture : © FNPF – Laurent MADELON

Photos poissons et cours d'eau dans le rapport : © FDAAPPMA82

# I. SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	1
I. SOMMAIRE .....	3
II. IPR (INDICE POISSONS RIVIERE).....	4
III. ESPECES.....	6
IV. STATIONS.....	7
V. RESULTATS .....	8
A. BASSIN DE LA SEOUNE .....	9
1. Séoune Pont-Fourcat.....	10
2. Séoune D60 – HYDROM_40.....	13
3. Séoune Rikiki .....	17
4. Petite Séoune à Batanayre– HYDROM_36 .....	19
5. Petite Séoune Cabos.....	21

## II. IPR (INDICE POISSONS RIVIERE)

Les inventaires piscicoles effectués dans le cadre de ce réseau ont été réalisés de façon à permettre le calcul de l'indice Poisson Rivière (IPR), conformément à la norme NF T90-344 puisqu'il s'agit pour nous de la méthode minimale permettant une entrée dans l'évaluation de l'état des masses d'eau par le biais de cet indicateur. Toutefois, cet indice comporte de nombreux biais qu'il convient de prendre en compte pour que les résultats des inventaires piscicoles apportent un intérêt au diagnostic réalisé sur d'autres paramètres par le Conseil Départemental. C'est pourquoi la FD82 proposera surtout un « avis d'expert » à ces résultats pour ne retenir que l'essentiel des résultats utiles.

L'IPR consiste à mesurer l'écart entre la composition du peuplement sur une station donnée, observée par pêche électrique, et la composition du peuplement attendue en situation de référence. La valeur de l'IPR correspond à la somme des scores obtenus par les 7 métriques :

Métrique	Abréviation	Réponse à l'augmentation des pressions humaines
Nb Total d'espèces	NTE	↗ OU ↘
Nb d'esp. Rhéophiles	NER	↘
Nb d'esp. Lithophiles	NEL	↘
Densité d'indiv. Invertivores	DII	
Densité d'indiv. Tolérants	DIT	↗
Densité d'indiv. Omnivores	DIO	↗
Densité totale d'indiv.	DTI	↗ OU ↘

La valeur de l'IPR est de 0 lorsque le peuplement évalué est en tous points conforme au peuplement attendu en situation de référence. Elle devient d'autant plus élevée que les caractéristiques du peuplement échantillonné s'éloignent de celles du peuplement de référence.

L'IPR est calculé à partir d'échantillons de peuplements de poissons obtenus par pêche à l'électricité. Conformément à nos travaux habituels, ces pêches se conforment aux préconisations européennes en matière d'estimation de la composition et de l'abondance des espèces piscicoles (NF EN 14011), notamment par des pêches exhaustives à plusieurs passages successifs (de Lury, quand cela s'avère nécessaire ou utile) mais seuls les résultats du premier passage sont utilisés pour le calcul de l'indice.

- L'IPR présente un certain nombre de limites d'utilisation au-delà desquelles les résultats doivent être examinés avec la plus grande circonspection. Il est notamment déconseillé de l'appliquer aux cours d'eau présentant des caractéristiques très spécifiques comme par exemple : les exutoires de plans d'eau naturels, les secteurs de sources issues de résurgences, les secteurs soumis à l'action des marées, les réseaux drainant des zones de marais.
- Dans sa version actuelle, l'IPR ne prend en compte ni la biomasse ni la taille des individus capturés. Par conséquent, il se révèle relativement peu sensible dans le cas des cours d'eau naturellement pauvres en espèces (1 à 3 espèces) pour lesquels les altérations se manifestent en premier lieu par une modification de la structure d'âges des populations.

Dans le cadre de ce réseau, plusieurs stations peuvent correspondre à ces limites méthodologiques (têtes de bassins, parties de cours d'eau essentiellement alimentés par résurgences à l'étiage...). De

ce fait l'IPR calculé pour ces stations pourra être discuté car considéré non représentatif du véritable potentiel des tronçons où ont été réalisées ces stations représentatives (ex. ruisseaux pépinières...).

- Le calcul de l'IPR nécessite de connaître : la surface échantillonnée (m<sup>2</sup>), le nombre d'individus capturés pour chaque espèce, la surface du bassin-versant (km<sup>2</sup>), la distance à la source (km) : « Do », la largeur moyenne en eau de la station (m) : « Larg », la pente du cours d'eau (‰), la profondeur moyenne de la station (m) : « Hmoy », l'altitude (m), la température moyenne interannuelle de l'air du mois de juillet et celle du mois de janvier (°C)<sup>1</sup> et l'Unité Hydrographique (GARO).

Tous ces paramètres ont été identifiés soit par mesures in situ au cours des inventaires soit via le SIG puis intégrés au logiciel Aquafauna Pop<sup>®</sup> permettant le traitement des données piscicoles et le calcul des indices, dont l'IPR.

Cinq classes de qualité en fonction des notes d'IPR ont été définies. La définition des seuils de classes repose sur un travail ayant consisté à optimiser le classement d'un jeu de données test comportant à la fois des stations de référence et des stations perturbées.

Note de l'IPR	Qualité IPR
<7	Excellente
]7-16]	Bonne
]16-25]	Moyen
]25-36]	Médiocre
>36	Très mauvaise

Le choix des stations suivies s'est fait selon les typologies retenues par le CD82 et en concertation avec les autres partenaires notamment les EPCI et la FDAAPPMA82.

Le réseau s'articulera autour d'une quarantaine de stations. A ce jour 13 ont déjà fait l'objet d'un premier diagnostic selon les méthodologies retenus et réalisées par les agents de la CATER-ZH. C'est sur ces treize stations que la FDAAPPMA82 apporte des compléments d'informations via l'analyse des peuplements piscicoles inventoriés par pêche électrique jusqu'en 2017.

<sup>1</sup> T° identifiées grâce à la base de données fournie par le CSP

### III. ESPECES

Famille	NomCommun	NomLatin	Code Espece	Code Sandre
Anguillidés	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	ANG	2038
Centrarchidés	Black bass à grande bouche	<i>Micropterus salmoides</i>	BBG	2053
Centrarchidés	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	PES	2050
Cobitidés	Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>	LOF	2071
Cottidés	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	CHA	2080
Cyprinidés	Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	ABL	2090
Cyprinidés	Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	BAF	2096
Cyprinidés	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	BAM	2097
Cyprinidés	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	BOU	2131
Cyprinidés	Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>	BRB	2099
Cyprinidés	Brème commune	<i>Abramis brama</i>	BRE	2086
Cyprinidés	Carassin argenté	<i>Carassius gibelio</i>	CAG	20550
Cyprinidés	Carassin commun	<i>Carassius carassius</i>	CAS	2102
Cyprinidés	Carassin doré	<i>Carassius auratus</i>	CAA	20597
Cyprinidés	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	CCO	2110
Cyprinidés	Chevaine	<i>Squalius cephalus</i>	CHE	31041
Cyprinidés	Epirine lippue	<i>Pachychilon pictum</i>	PAP	2543
Cyprinidés	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	GAR	2133
Cyprinidés	Goujon	<i>Gobio gobio</i>	GOU	2113
Cyprinidés	Ide melanote	<i>Leuciscus idus</i>	IDE	2121
Cyprinidés	Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>	PSR	2129
Cyprinidés	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	ROT	2135
Cyprinidés	Tanche	<i>Tinca tinca</i>	TAN	2137
Cyprinidés	Toxostome	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	TOX	31135
Cyprinidés	Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	VAI	2125
Cyprinidés	Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	VAN	2122
Cyprinidés	Vandoise rostrée	<i>Leuciscus burdigalensis</i>	VAR	2123
Esocidés	Brochet	<i>Esox lucius</i>	BRO	2151
Gasterostéidés	Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus aculeatus</i>	EPI	2165
Gasterostéidés	Epinochette	<i>Pungitius pungitius</i>	EPT	2167
Ictaluridés	Poisson chat	<i>Ameiurus melas</i>	PCH	2177
Percidés	Gremille	<i>Gymnocephalus cernuus</i>	GRE	2191
Percidés	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	PER	2193
Percidés	Sandre	<i>Sander lucioperca</i>	SAN	2195
Petromyzontidés	Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i>	LPP	2012
Poecilidés	Gambusie	<i>Gambusia affinis</i>	GAM	2208
Salmonidés	Truite de riviere	<i>Salmo trutta fario</i>	TRF	2221
Siluridés	Silure glane	<i>Silurus glanis</i>	SIL	2238
Crustacés	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	APP	868
Crustacés	Ecrevisse à pieds grêles	<i>Astacus leptodactylus</i>	ASL	2963
Crustacés	Ecrevisse américaine	<i>Orconectes limosus</i>	OCL	871
Crustacés	Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	PCC	2028
Crustacés	Ecrevisse signal	<i>Pacifastacus leniusculus</i>	PFL	873
Crustacés	Ecrevisses indéterminées	<i>Astacidea</i>	ECR	3277

## IV. STATIONS

La FDAAPPMA 82 réalise des inventaires piscicoles des cours d'eau sur des stations (tronçons représentatifs de cours d'eau) retenues selon divers objectifs :

- Le complément aux Réseaux de suivi (RHP et RCS) de la qualité des Masses d'eau
- La participation au Réseau de Suivi HYDROM du Conseil Départemental
- Le suivi de stations complémentaires pour nos propres diagnostics et notamment le PDPG
- Des inventaires ponctuels ou pour le suivi d'aménagements de cours d'eau
- Des pêches de sauvetage

Les objectifs étant différents, les protocoles de pêches électriques ne seront pas toujours les mêmes selon le détail, le niveau de précision ou d'exhaustivité des résultats attendus.

Pour faciliter la lecture par tous les destinataires de ces résultats, ces derniers vous seront présentés par Bassin versant et de l'amont à l'aval du cours d'eau principal et des affluents.

Chaque station sera nommée par son code station (Réseau complémentaire DCE, et réseau HYDROM, et son libellé station (généralement « Nom du cours d'eau – lieu-dit").

## V. RESULTATS

Les résultats seront présentés à partir des données élaborées via le logiciel Aquafauna ou du Module inventaires Piscicole du GéoPortail départemental de la FDAAPPMA82 (SIPPMA82), développé par la société NANOGIS.

Toutes les stations retenues dans le réseau de suivi hydromorphologique du Conseil Départemental ne font pas l'objet d'inventaires piscicoles. Certaines ne permettent pas de réaliser des inventaires piscicoles pertinents ou sont apiscicoles car en rupture d'écoulement fréquentes et prolongées ou trop proches des sources.

Quelques stations n'ont pas fait l'objet d'inventaires piscicoles pas la FDAAPPMA82 soit parce que la station du réseau FD82 sur la partie du cours d'eau était déjà positionné sur une autre station et ne pouvait pas être relocalisée en raison des critères de bancarisation et de représentativité de la masse d'eau, soit parce qu'une station de suivi DCE (portée par l'OFB ou un bureau d'études prestataire) s'y trouvait déjà.

Dans certains cas, les données de la station FD82 la plus proche pourra être utilisée pour apporter un avis d'expert complémentaires au diagnostic CD82.

L'analyse de peuplements piscicoles apporte tout son intérêt via une approche diachronique et synchronique (sur plusieurs années pour une même station et par comparaison avec d'autres stations sur un même cours d'eau ou un même bassin versant).

Enfin l'analyse des peuplements piscicoles ne peut être exhaustive que si toutes les conditions ont été respectées pour une exploitation fiable des résultats via la comparaison de l'observé à une référence par exemple.

Toutes les stations n'ayant pas fait systématiquement l'objet des mêmes efforts par le passé et toutes les données complémentaires et comparatives n'étant pas toujours accessibles, il a été retenu en accord avec la CATER-ZH une évaluation plus « superficielle » des résultats des pêches en s'appuyant surtout sur un avis d'expert relatif aux données de chaque station au moment de leur acquisition.

Pour rappel, cette approche par échelle emboîtées (du bassin versant à la station) et spatio-temporelle avec comparaison à des référence est proposée dans les études de bassin versant déjà réalisées par la FD82 (ex. Baye, Seye, Bonnette, Barguelonne amont etc...) et selon une autre entrée dans le PDPG. Ces documents sont tous disponibles et transmis par la FDAAPPMA 82 à ses partenaires, dont le Conseil Départemental. Ils pourront donc être consultés pour complément d'avis sur certains territoires.

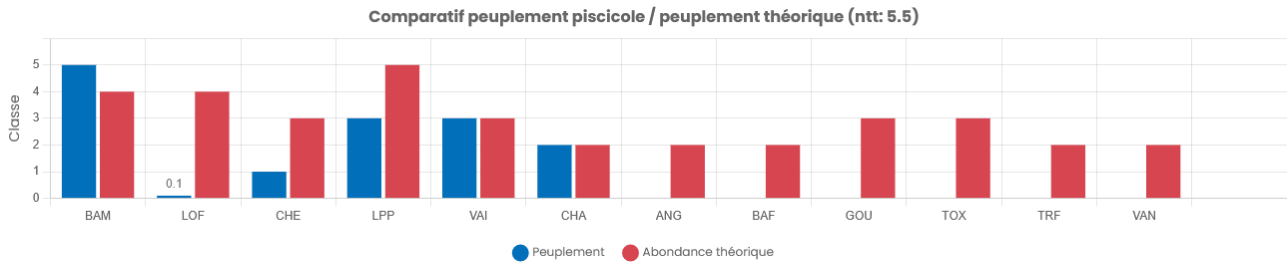
POUR ALLER PLUS LOIN : merci de vous référer au PDPG (diagnostic techniques et Plan des Actions Nécessaires) élaboré en 2013 et mis à jour en 2019 et sa version « Géoportail » 2025.

## A. Bassin de la Séoune



## 1. Séoune Pont-Fourcat

### Diversité spécifique :



Le niveau typologique théorique calculé selon les critères hydromorphologiques (largeur, pente, distance à la source...), la température maximale des 30 jours les plus chauds et la physico-chimie (dureté totale...) classe cette station en B5.5 soit à la limite entre zone à truite et zone à barbeau.

Le peuplement observé diffère du peuplement théorique par l'absence ou la rareté de truites et de plusieurs espèces de cyprinidés rhéophiles, les plus sensibles à la capacité d'accueil physique (barbeaux) et/ou de la qualité de l'eau (toxostome) notamment.

Un net déficit en chevesnes est aussi à noter, étant pourtant l'espèce la plus tolérante mais qui pourrait pâtir d'une capacité d'accueil réduite par la prédominance des faciès de faible hauteur d'eau.

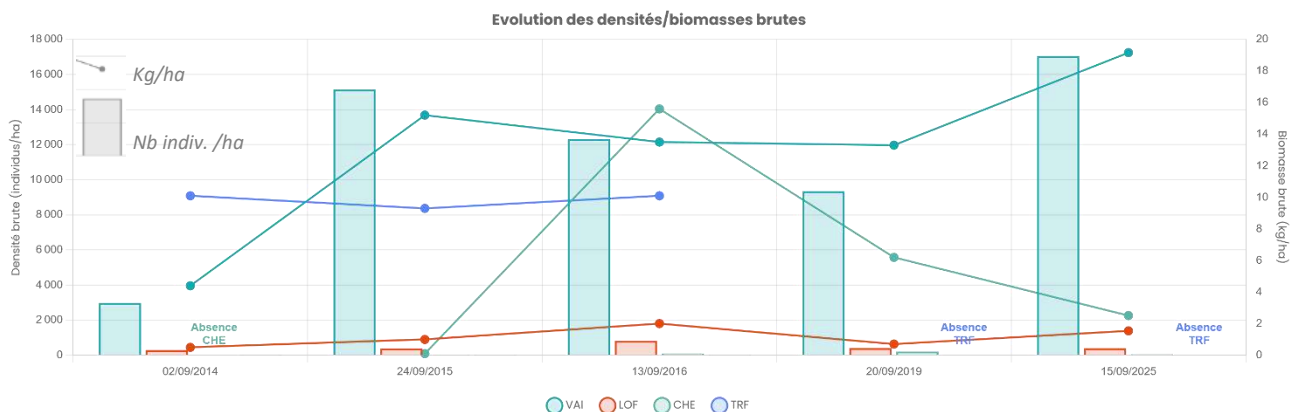
La prédominance de ces faciès semble en revanche profiter au vairon, seul cyprinidé rhéophile dont la densité observée concorde avec celle attendue pour ce niveau typologique.

La loche franche, elle, apparaît de façon quasi anecdotique vraisemblablement par le fait que les substrats meubles sont sous-représentés. Ces substrats restent toutefois présents mais plutôt à l'état de tâches et ponctuellement chargés en matière organique. Ainsi la lamproie de planer, espèce patrimoniale, a une densité satisfaisante. Rappelons que les pêches à un passage « sous-estiment » la densité de cette espèce qui ne se trouve qu'à l'état larvaire à cette période de l'année (et la grande majorité de sa vie) et qui vie enfouie dans ces habitats sableux et graveleux préférentiellement.

Enfin deux espèces patrimoniales apparaissent en effectifs conformes à la théorie pour le chabot commun, voire même en légère « surabondance » en ce qui concerne le barbeau méridional.

Ces deux espèces profitent ainsi d'une eau relativement fraîche issue de résurgences ou d'écoulement hyporhéique puisqu'il s'agit ici du premier secteur qui n'est pas affecté, ou très rarement, par ruptures d'écoulement ou assècs sur ce cours d'eau.

Enfin il n'y a pas ici d'autres espèces et donc pas de dérive typologique. Il ne semble donc pas y avoir d'apports récurrents depuis le BV ni les conditions requises pour leur maintien à ce niveau de la Séoune.

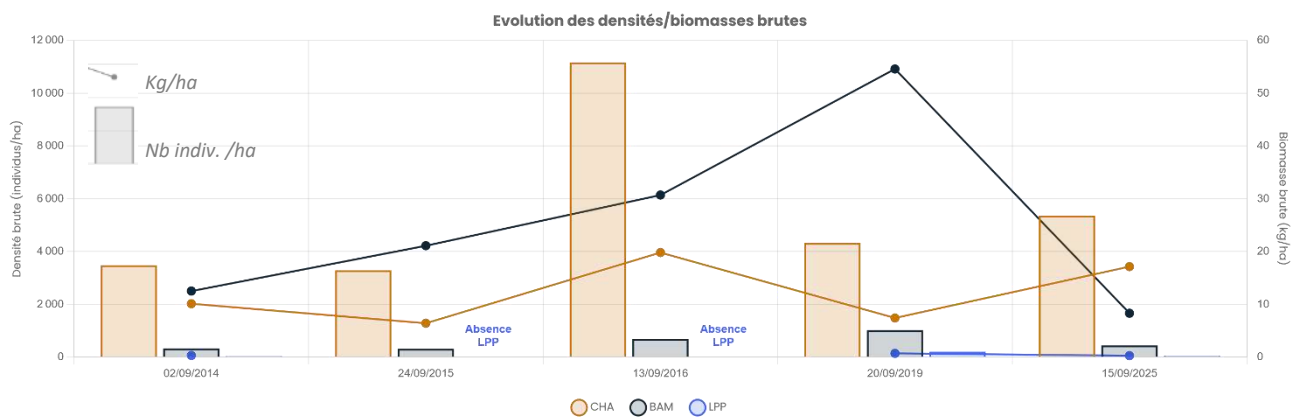


L'évolution des densités n'apporte pas toujours d'indication supplémentaire sur l'évolution de l'état de la station elle-même, selon les espèces. Les graphiques de structures des populations (répartition des effectifs par classes de taille) peuvent confirmer certaines hypothèses sous-tendues par la comparaison entre densités numériques et pondérales et des compléments d'information sur la capacité du milieu à permettre le renouvellement naturel des populations par la fraie ainsi que la capacité de croissance (habitat, nutrition, compétition, qualité de l'eau...).

Par exemple, sur 3 années de présence sur les 5 de suivi, une seule truite fario a été capturée sur la station. De tailles toujours supérieures à 30 cm il apparaît alors probable que ces individus soient simplement issus des déversements halieutiques plutôt que d'une présence naturelle.

Comme évoqué plus haut, seuls les vairons présentes des densités numériques (histogramme) et pondérales (courbe) plutôt élevées et apparaissent assez constantes au fil des années de suivi, et l'année 2025 semble confirmer une évolution du milieu plutôt favorable à cette espèce.

Ce graphique montre aussi que la présence du chevesne est quasi anecdotique (absent en 2014, seulement 5 individus de 5 à 20 cm en 2019) et dont les « gros » individus donnent l'impression d'une abondance pondérale élevée comparativement aux autres espèces majoritairement représentées par les individus de petite taille, ce qui paraît encore plus prégnant en 2025. Sa présence témoigne alors plutôt d'opportunité par remontée ou dévalaison au gré des périodes de hautes eaux. Mais il est plus difficile d'en ressortir une information particulière tant cette espèce est ubiquiste.

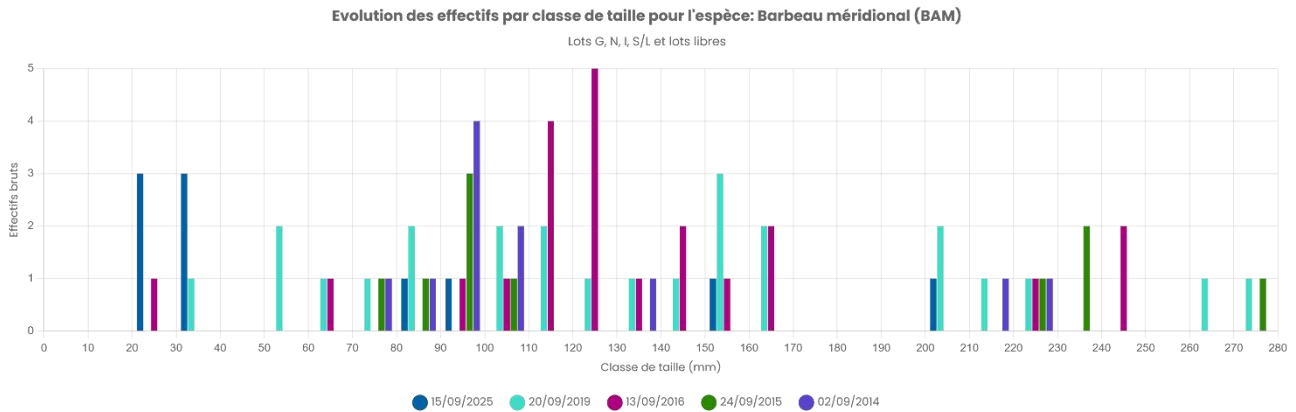


Les espèces patrimoniales exigeantes, traduisant le bon potentiel de l'habitat physique et de la qualité de l'eau, montrent des tendances plutôt satisfaisantes.

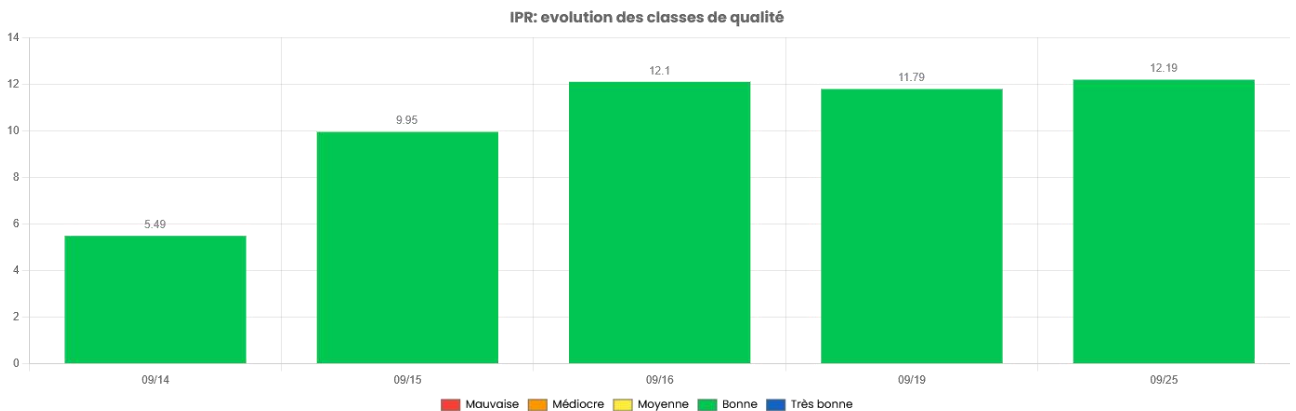
La lamproie de planer est plutôt rare (voire absente durant deux années de suivi) ce qui peut traduire la rareté des substrat meubles sablo-graveleux mais il est difficile de conclure sur cette espèce du fait de sa capturabilité plus difficile pour cette espèce enfouie dans le substrat d'autant plus pour des pêches à un passage.

La densité numérique de chabot fluctue surtout par un pic en 2016 (profitant de débits plus satisfaisants) et ses densités pondérales varient surtout en fonction du nombre d'individus car leurs tailles varient très peu (7 à 9 cm). L'habitat physique, et notamment la granulométrie du substrat, empêche la présence de plus gros individus comme ce pourrait être le cas dans les Pyrénées par exemple où les substrats sont dominés par les blocs.

Le barbeau méridional est la seule espèce dont les densités augmentent significativement avec le temps jusqu'en 2019. Cela peut traduire une capacité d'accueil et de reproduction qui s'améliore avec le temps mais le suivi pluriannuel montre toute son importance avec une chute sévère de la biomasse et une diminution significative des effectifs mais sans grands changements dans sa structuration de la population (répartition du nombre d'individus par classe d'âge).



La première année de suivi était celle où les effectifs étaient le plus homogènement répartis selon les classes de taille. Les cohortes se sont ensuite légèrement recentrées sur les petits et moyens individus mais quelques gros individus, moins nombreux, persistent toujours par la suite. Au-delà du potentiel du secteur pour cette espèce cela semble aussi traduire la résilience de cette espèce vis-à-vis des étiages sévères (résilience). C'est aussi pour cela qu'on ne retrouve ici que du barbeau méridional plus adaptés à ces conditions et aux petits cours d'eau que son cousin le barbeau fluviatile avec qui on observe une zonation longitudinale comme cela a pu être montré par la littérature scientifique.



L'ensemble de ces résultats confirment le bon état, ou du moins le bon potentiel, de la Séoune sur ce secteur où l'hydromorphologie est surtout altérée en amont par les ruptures d'écoulement fréquentes et prolongées. La qualité de l'eau, les températures fraîches et un substrat convenable profitent alors aux espèces patrimoniales bien que l'habitat reste restreint par les faibles débits.

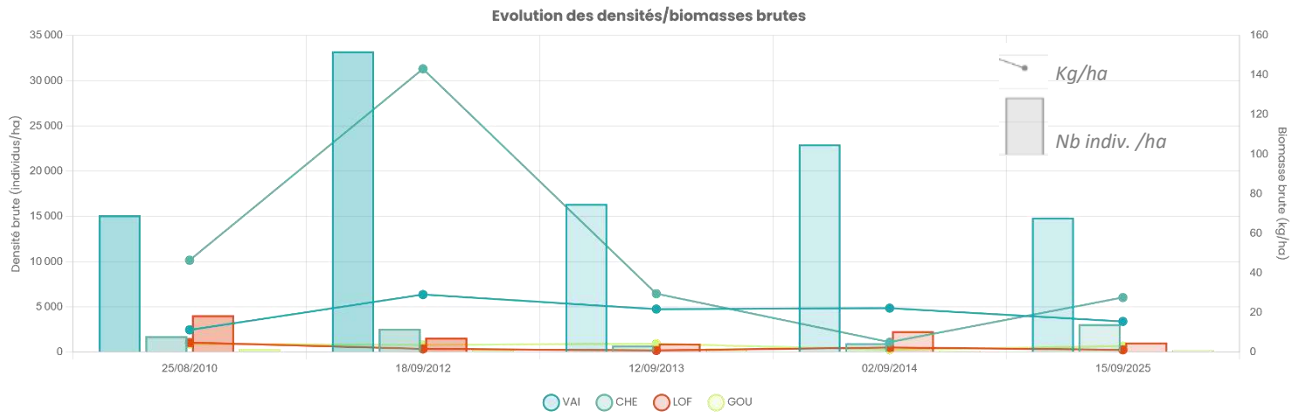
Cette station témoigne du potentiel de la Séoune et de l'état qu'elle pourrait retrouver sur d'autres secteurs en améliorant certains paramètres et notamment l'habitat physique souvent dégradé par d'anciens travaux de rectification recalibrage voire curage.

## 2. Séoune D60 – HYDROM\_40

Cette station a initialement été inventoriée pour participer au diagnostic du PPG du Syndicat et pour le suivi de travaux de diversification du lit qu'il avait entrepris. Elle a dû être écartée du réseau de suivi des masses d'eau DCE au profit d'autres stations considérées plus représentatives (Montjoi à l'aval et Pont Fourcat en amont) mais aussi et surtout en raison des conditions qui empêchaient une efficacité suffisante des inventaires par pêche électrique. Elle fait tout de même partie du réseau complémentaire notamment pour abonder au suivi hydromorphologique porté par la CATERZH82 (réseau « HYDROM »).

La station de la D60 était en effet très altérée car très rectiligne, très peu ombragée, en surlargeur par rapport au débit donc avec un habitat très homogène dominé par des plats faiblement lotiques et lentiques. Avec les faibles hauteurs d'eau et l'absence d'ombrage, le lit était extrêmement colmaté par le développement d'algues filamenteuse et d'une végétation macrophytique dense ce qui empêchait la capture de la majorité des poissons.





Les espèces « centrales » de ce type de cours d'eau sont relativement bien représentées.

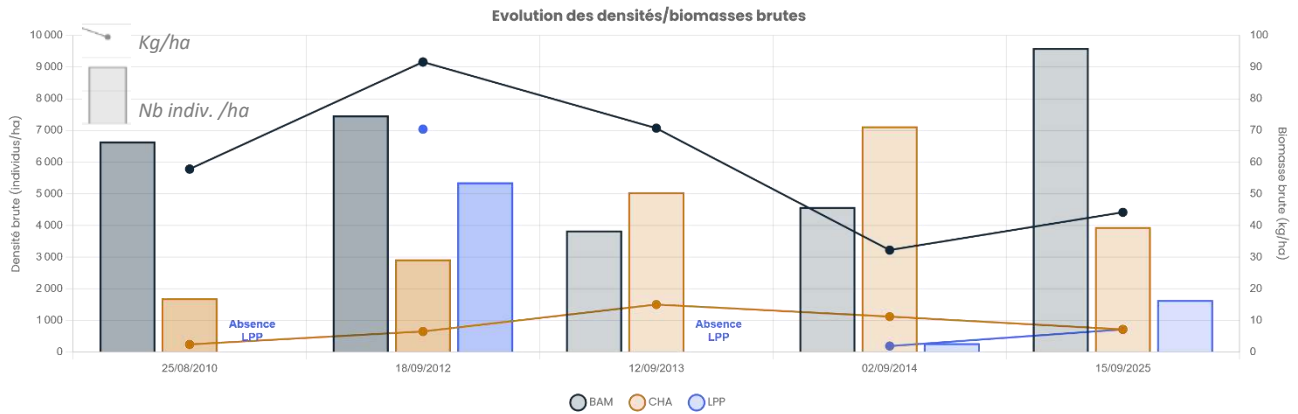
Les vairons sont numériquement nettement les plus abondants avec un pic notamment en 2012, année marquée par de très faibles débits donc un habitat plutôt favorable aux petits individus, et ses densités sont plutôt constantes notamment en termes de biomasses (courbe bleu vif) naturellement inférieures à celles d'autres espèces pouvant atteindre des tailles nettement plus importantes (ex. chevesne).

Les chevesnes apparaissent largement moins nombreux mais avec une abondance pondérale (courbe bleu foncé) qui semble traduire la présence d'individus nettement plus gros notamment les deux premières années du suivi, mais avec une forte décroissance par la suite.

Les loches sont toujours bien représentées mais largement dominées par les petits individus. Notons aussi que les conditions de pêche, et notamment le colmatage algal et la prolifération d'algues filamenteuses, a souvent réduit leur capturabilité faussant ainsi ces résultats.

Enfin le goujon semble lui pâtir de conditions qui ne lui conviennent pas car, bien qu'il soit toujours présent, ses densités tant pondérales que numériques sont quasi anecdotiques.

En l'état cela semble traduire un certain potentiel permettant le maintien de ces espèces centrales mais aussi de fortes altérations qui en limitent fortement les abondances, la capacité d'accueil étant limitée par la prédominance des faciès peu profonds et avec de faibles vitesses de courant.



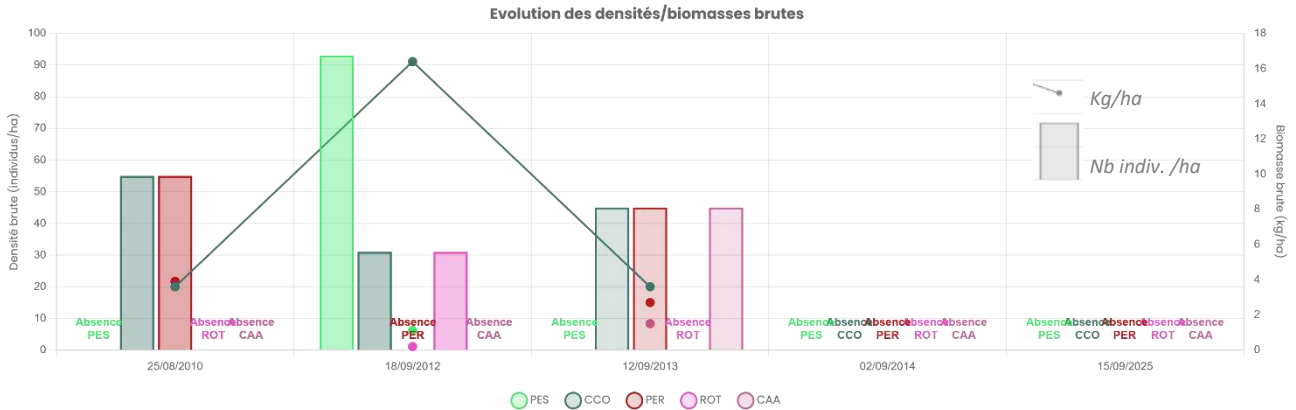
Même si elle n'apparaît pas tous les ans dans les résultats, la présence de la lamproie de planer est ici particulièrement importante avec plus de 170 individus en 2012 et 50 en 2025, d'autant plus qu'il faut garder en tête les conditions de pêche parfois peu efficace (développement algal...) et le fait que les lamproies restent la plus grande partie de leur vie au stade larvaire et surtout enfouies dans le substrat ce qui les rends moins capturable, d'autant moins sur des inventaires à un passage.

Globalement, le barbeau méridional est aussi très bien représenté sur cette station. Sur les 5 années de suivi, sa population est toujours conséquente et le nombre d'individus a même fortement augmenté en 2025, vraisemblablement par une plus forte représentation des petits individus par rapport aux individus plus âgés grâce notamment au resserrement du lit d'étiage favorisé par les aménagements réalisés par le Syndicat Mixte des Deux Séounes.

Le chabot présente aussi ici une population particulièrement intéressante et en constante augmentation jusqu'en 2014, tant en effectifs (histogrammes) qu'en biomasse (courbe orange) ce qui est plutôt rare dans le département.

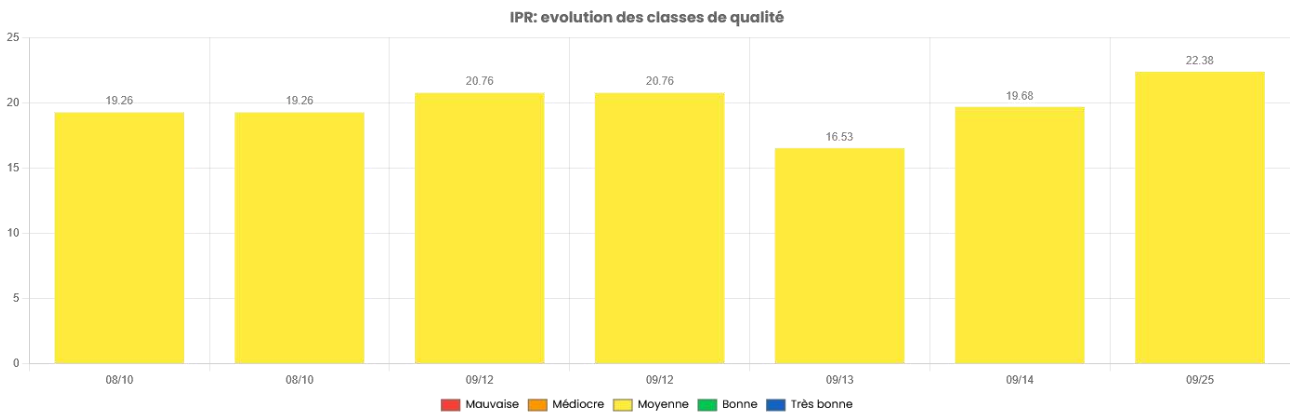
Ces deux dernière espèces, sensibles à la qualité de l'eau et à sa température notamment, semblent alors bénéficier ici des eaux issues de résurgence et/ou des écoulements hyporhéiques plus frais.





Ce bon potentiel reflété par ces espèces sensibles, reste toutefois altéré par l'absence de ripisylve qui participe au très fort développement de plantes (macrophytes) et régulièrement d'algues qui dégrade la qualité des habitats. La présence de perche soleil, carpe, perche, rotengle et carassin doré (« poisson rouge ») montrent la dérive typologique induite par les altérations du cours d'eau sur ce secteur et potentiellement la pression des plans d'eau et/ou retenue lenticque (biefs de moulins, radiers de ponts) desquels ces espèces peuvent dévaler.

Ces pressions semblent toutefois modérées puisque ces espèces n'apparaissent les premières années qu'en très faibles effectifs (1 à 3 individus maximum). Là encore les travaux de diversification des écoulements et de resserrement du lit d'étiage semblent avoir été très bénéfiques puisque ces espèces n'ont pas été retrouvées depuis 2014.



En conclusion, l'IPR (« moyen ») traduit de façon acceptable l'état du peuplement balançant entre le potentiel avéré par la présence de plusieurs espèces sensibles mais avec un niveau d'altération de la Séoune sur ce secteur (hydromorphologie dégradée, capacité d'accueil limitée...)

Ainsi cette station montre à la fois le très fort potentiel écologique de la Séoune par la présence d'espèces patrimoniales exigeantes dont les lamproies de planer et le barbeau méridional mais aussi et surtout le chabot, rare dans le département mais ici en très forte densité bien qu'essentiellement représenté par de très petits individus. Ici ce sont aussi les 4 cyprinidés rhéophiles dominant qui confirment ce potentiel.

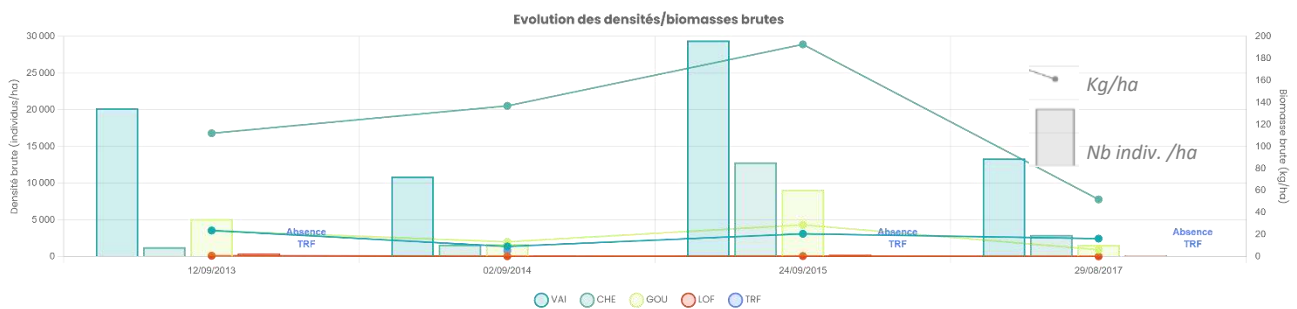
A l'inverse le niveau d'altération hydromorphologique de la station est flagrant au regard des densités qui restent modérées, et du déséquilibre de structuration des populations par la nette prédominance des petits individus qui reflète la capacité d'accueil limitée par l'homogénéité des faciès de faible profondeur et le colmatage végétal et algal extrême.

Afin d'optimiser réellement l'efficacité des aménagements de diversification des écoulements et de resserrement du lit d'étiage, il conviendrait de restaurer la ripisylve dont l'absence favorise encore un très fort développement de végétation qui réduit fortement la capacité d'accueil.

### 3. Séoune Rikiki

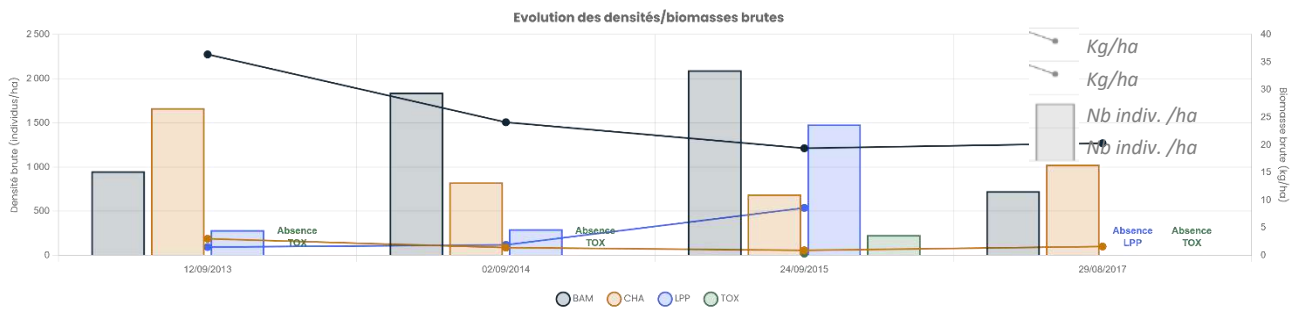
La station de la Séoune à Fauroux, sur le tronçon entre « Rikiki plage » et le pont de la départementale en aval, a été envisagée comme une station complémentaire au réseau de suivi pérenne. Elle a été mise à l'écart un temps au profit de stations plus représentatives et pour lesquelles les indicateurs piscicoles pouvaient être rattachés à d'autres indicateurs de l'état de la masse d'eau DCE (qualité de l'eau, physico-chimie, macrophytes, macroinvertébrés ...). Un temps « mise à l'écart », elle sera à nouveau inventoriée ponctuellement pour en vérifier l'évolution.

Grâce à des débits plus satisfaisants qu'en amont, et une rectification/recalibrage moins marquée, cette station présente un habitat plus favorable aux espèces repères que sont les cyprinidés rhéophiles (vairons, chevesnes, goujons) dont les plus exigeantes (barbeau méridional et toxostome) ainsi qu'à des espèces patrimoniales vulnérables à la qualité de l'eau et des substrats (chabot et lamproie de planer).



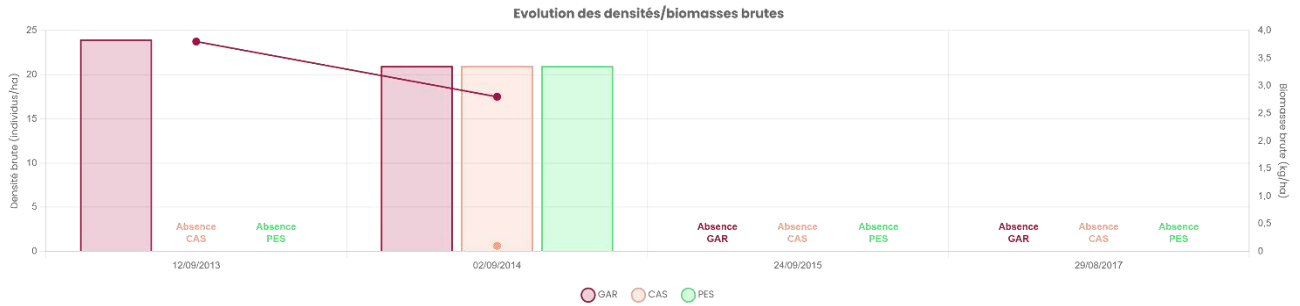
Les vairons apparaissent toujours en nombre nettement plus importants que les autres espèces mais il y a ici un équilibre plus satisfaisant avec les goujons et les chevesnes. Ces derniers profitent notamment de quelques zones un peu plus profondes qui profitent à leur croissance et au maintien d'individus plus âgés (meilleure structure de la population) qu'à la D60.

La présence de truite fario est ici anecdotique, puisqu'un seul individu a été capturé en 2014 et qu'il pourrait s'agir d'un « résidu » de déversement halieutique (taille de 29cm, pas de juvénile pouvant être issu de la reproduction sur le secteur).

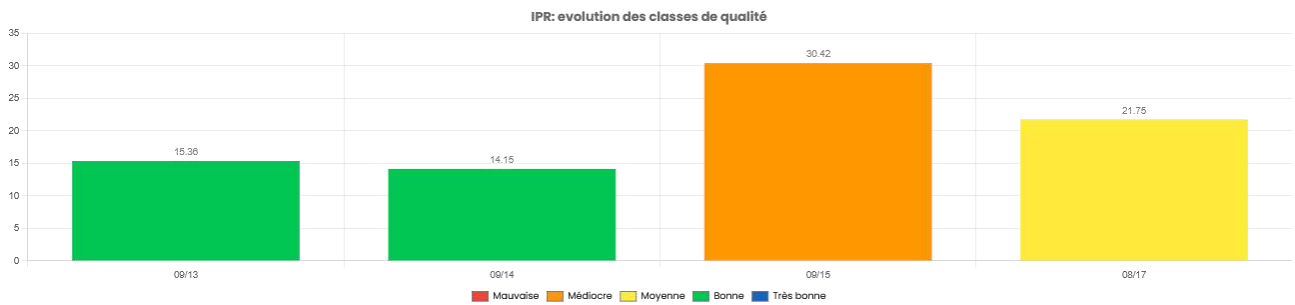


L'habitat plus diversifié profite alors aussi aux espèces plus exigeantes. Le barbeau méridional apparait en effectifs plus modérés que les cyprinidés rhéophiles les plus communs mais avec des effectifs tout de même satisfaisant (40 à 90 individus). Notons que cette espèce se répartie au long des cours d'eau (zonation longitudinale) avec le barbeau fluviatile que l'on retrouvera plus en aval sur des secteurs avec des débits plus importants et des habitats se distinguant par des vitesses d'écoulements et des profondeurs plus importantes.

Les chabots et lamproies de planer restent présents mais en effectifs nettement inférieurs qu'en amont. Avec la rareté, voire la « disparition » du toxostome, ces trois espèces semblent marquer une certaine altération du potentiel par l'influence cumulée des pressions au fil de l'eau, notamment une qualité de l'eau peut être moins intéressante (température, charge en nutriments...).



Le potentiel reste ici très intéressant et la capacité d'accueil encore favorable aux espèces « natives » ne permet pas l'installation de populations d'espèces limnophiles ; ici les gardons, carassin et perche soleil n'étant représenté que par un seul individu les deux premières années.



En conclusion, les Indices Poissons Rivière semblent ici bien traduire le bon potentiel du milieu avec un état du peuplement qualifié de bon à moyen, au gré de l'évolution des densités des espèces repère.

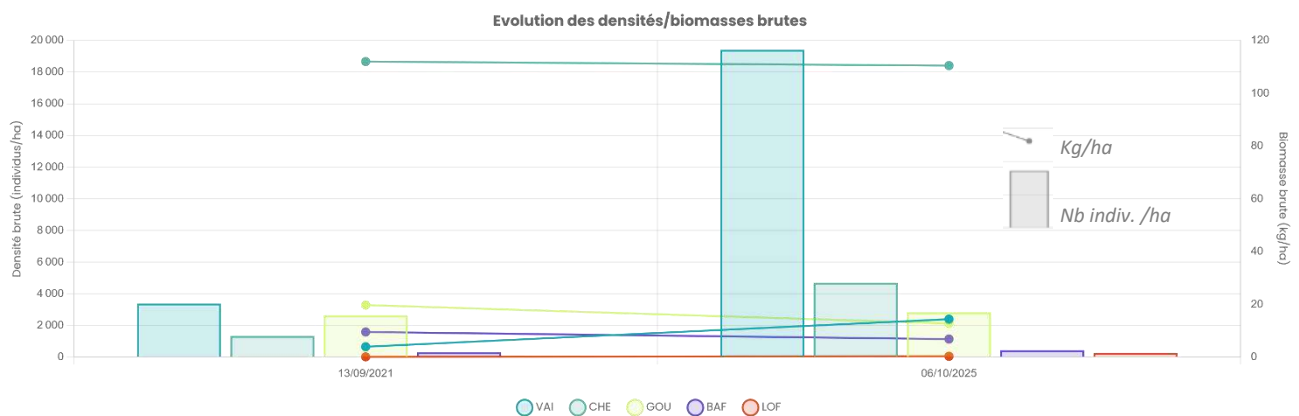
Il n'en reste pas moins vrai que cette partie du cours d'eau est encore limitée par de faibles débits et que l'ensemble des pressions réduisent les densités des espèces les plus sensibles (chabot, lamproie de planer) voire leur « disparition » (toxostome).

#### 4. Petite Séoune à Batanayre– HYDROM\_36

La station de la Petite Séoune à Batanayre, à la limite aval du département, a été intégrée au réseau de suivi pérenne assez tardivement mais de façon à abonder au réseau de suivi hydromorphologique porté par la CATERZH82 (réseau « HYDROM ») et pour le rattachement avec d'autres indicateurs de la qualité de la masse d'eau DCE (physico-chimie et qualité de l'eau...). Elle a aussi été sélectionnée car elle reprenait à la fois les potentiels et les pressions de la Petite Séoune dans le département, notamment car les écoulements y sont pérennes, même si modérés en été. Ces débits permettent une certaine capacité d'accueil mais l'hydromorphologie y a été fortement influencée par une rectification et un recalibrage notamment parce qu'elle longe la route départementale.

L'habitat apparait alors moins diversifié qu'il ne pourrait l'être et se répartit essentiellement entre plats et radiers faiblement lotiques, à lenticule mais avec une largeur en eau quasi constante et peu de sinuosité. Le substrat y est majoritairement composé de graviers à pierres fines mais avec un certain colmatage qui en réduit l'aptitude biogène.

La capacité d'accueil apparait donc assez réduite du fait des débits qui restent modérés mais aussi par l'uniformité et la prédominance des faciès peu profonds et avec des faibles vitesses d'écoulement, ainsi que la quasi absence de ripisylve en rive droite.

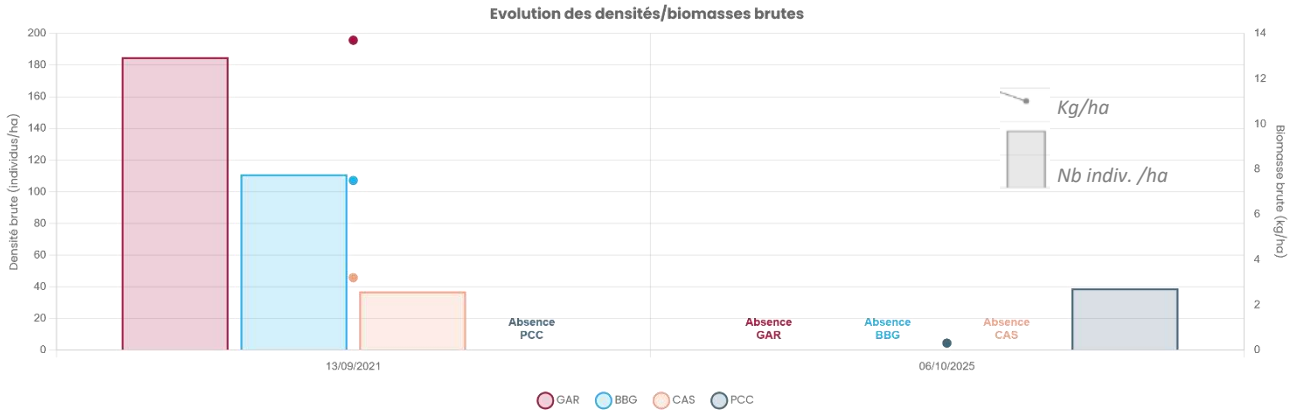


Le potentiel modéré est ici avéré par le fait que le peuplement est quasi uniquement représenté par les cyprinidés rhéophiles les plus communs mais aussi par l'absence des espèces les plus sensibles (toxostome, chabot, lamproie de planer) pourtant présentes sur le bassin versant et notamment sur des secteurs proches sur la Séoune. Les densités sont aussi globalement modérées à faibles. Seul le vairon montre des effectifs conséquents en 2025 (500 individus).

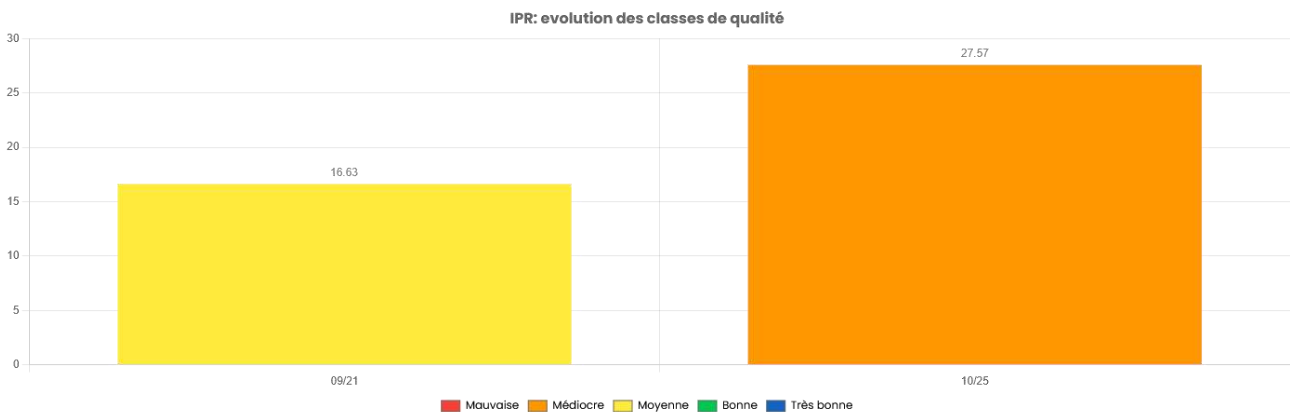
Le chevesne est la deuxième espèce la plus représentée et a une structuration de la population (répartition des effectifs par classe de taille, donc d'âges) bien équilibrée en 2025 avec des effectifs plus importants de juvéniles de l'année mais aussi la présence de cohortes d'âge moyens (entre 10 et 20cm) et de plus gros individus (20 à 33cm). Cette structuration s'améliore notamment en 2025 notamment grâce à ce bon succès de la reproduction illustré par le « stock » de juvéniles par rapport à 2021.

La population de goujon reste modérée et stable entre ces deux années (autour de 70 individus) et présente aussi une certaine amélioration de la structuration de la population par un plus grand nombre de juvéniles en 2025, reflétant comme pour le chevesne des conditions plus favorables à la période de reproduction.

La présence de barbeau est notable du fait de ses exigences en termes d'habitat mais les effectifs restent très faibles, peut être par la localisation encore un peu « amont » vis-à-vis de la répartition naturelle de cette espèce le long des cours d'eau, avec un habitat encore trop limité pour cette espèce appréciant de fortes vitesses de courants et des zones plus profondes.



On n’observe pas ici de véritable dérive typologique, c'est-à-dire le remplacement des espèces repère par des espèces plus tolérantes donc potentiellement adaptées à la dégradation du milieu, puisque seulement 1 carassin, 3 petits black-bass et 5 gardons ont été capturés en 2021, vraisemblablement plutôt par la dévalaison depuis des plans d’eau ou des retenues (moulins, radiers de pont...) que par implantation de population pérenne.



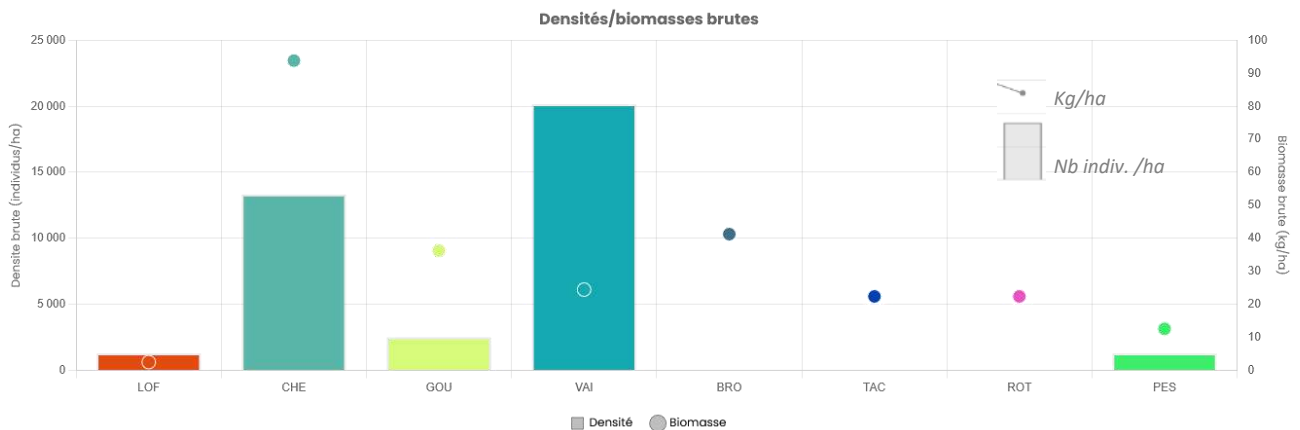
Les Indices Poissons Rivières montrent ici les biais de calculs pour évaluer l’état du peuplement. L’état moyen à médiocre reste compréhensible étant donné la faible diversité et l’absence des espèces les plus sensibles mais l’évolution entre 2021 et 2025 est contradictoire par rapport à l’amélioration des densités, même modérée, des espèces repères et la « disparition » des trois espèces limnophiles qui ne doivent pas être présentes naturellement sur ce type de cours d’eau.

Cela montre le poids trop important donné à la diversité en espèce, même si elles ne sont pas « appropriées » au milieu, et inversement la mauvaise prise en compte des cyprinidés rhéophiles « communs » que sont les vairons, goujons et chevesnes.

Il n’en reste pas moins vrai que la capacité d’accueil reste limitée par les faibles débits, mêmes s’ils sont ici pérennes, et par l’uniformité de l’habitat par la rectification et l’étalement de la lame d’eau. Toutes actions de diversification des écoulements et de resserrement du lit d’étiage, alliées à la restauration de la ripisylve et idéalement le reprofilage des berges, devraient entraîner une amélioration rapide et significative de la qualité globale du milieu et des peuplements.

## 5. Petite Séoune Cabos

Un inventaire sur la Petite Séoune au lieu Cabos a été réalisé à l’opportunité en 2014. Cette station se caractérise par une très importante dégradation de son hydromorphologie par l’absence de ripisylve et sa rectification/reprofilage, d’autant plus impactante que les débits sont très faibles à l’étiage, voire marquent des ruptures d’écoulement sur des secteurs proches.



Le peuplement y apparaît ainsi tout à fait banal par la présence des espèces repères les moins exigeantes (vairons, chevesnes et goujons) malgré des effectifs somme toute acceptables (450 vairons, 300 chevesnes) ou faibles (58 goujons).

A cela s’ajoutent une trentaine de perches soleils ainsi qu’un brochet et un rotengle qui peuvent refléter l’influence d’une zone lenticule ou d’un plan d’eau juste en amont. La présence d’une truite arc-en-ciel résulte elle de déversement halieutique duquel elle aurait réussi à se maintenir au moins temporairement.

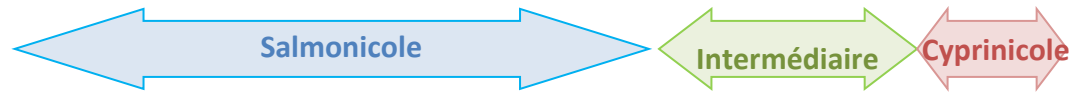


L’Indice Poisson Rivière reste médiocre par la prédominance des cyprinidés rhéophiles en effectifs modérés mais l’état du peuplement paraît surévalué par rapport à l’état du cours d’eau au niveau de cette station qui est particulièrement dégradé.

Pour ces raisons, cette station n’a pas été inventoriée par la suite, au profit d’une station plus représentative à l’aval.



Annexe 2 : Répartition longitudinale (au sens biotypologique) des abondances potentielles de 40 espèces piscicoles (CSP DR5-1995) – Correspondance avec les types de contextes



AMPL	Ordre	ESP	IS	IH	1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	4,5	5,0	5,5	6,0	6,5	7,0	7,5	8,0	8,5	9,0		
4	1	SDF	70	88	2	3	5	3	3	1	1												
7	2	CHA	70	91	2	3	4	5	5	4	3	3	2	2	1	1	1						
8	3	TRF	45	88	1	2	3	3	4	5	5	4	4	4	2	1	1	1	1				
7	4	LPP	75	85		0,1	1	2	3	3	4	4	5	5	4	3	2	1					
7	5	VAI	55	77			0,1	1	3	4	5	4	3	3	2	1	1	1	1				
5	6	BAM	70	88				0,1	1	3	5	5	4	3	1	1							
7	7	LOF	30	85				1	2	3	4	5	5	4	3	3	2	1	1	1			
6	8	OBR	70	88				0,1	1	2	3	4	5	5	4	3	2	1	1				
7	9	EPI	25	45					0,1	1	3	4	5	5	4	3	3	2	2	1	1		
5	10	BLN	60	79						0,1	1	2	3	4	5	3	1	1	1				
6	11	CHE	30	38						0,1	1	3	3	3	4	4	5	3	3	2	1		
6	12	GOU	45	74						0,1	1	2	3	3	4	5	5	3	3	2	1		
5	13	APK	85	95							0,1	1	3	4	5	4	3	1	1				
5	14	BLE	45	75							0,1	1	3	4	5	4	2	1	1				
5	15	HOT	40	83								0,1	1	3	5	4	3	2	1	1			
5	16	FOX	40	82								0,1	1	3	5	4	3	2	1	1			
5	17	BAF	50	85								0,1	1	2	3	4	5	5	3	2	1		
5	18	LOT	60	95								0,1	1	2	3	4	5	3	2	1			
5	19	SPI	50	74								0,1	1	2	3	4	5	3	2	1	1		
5	20	VAN	55	63								0,1	1	2	3	4	5	3	2	1	1		
5	21	EPT	25	45									0,1	1	2	3	5	5	4	3	3		
4	22	BOU	45	86										0,1	1	4	3	5	5	4	4		
4	23	BRO	45	95										0,1	1	2	3	5	5	4	3		
4	24	PER	50	76										0,1	1	2	3	5	5	4	3		
4	25	GAR	20	46										0,1	1	2	3	4	5	4	3		
4	26	TAN	35	81										0,1	1	2	3	4	4	5	5		
4	27	ABL	25	46											0,1	0,1	3	4	5	4	4		
4	28	CAR	40	81											0,1	1	2	3	5	5	4		
4	29	PSR	15	35											0,1	1	3	4	5	5	4		
3	30	CCO	40	84												0,1	1	3	5	4	3		
3	31	SAN	30	73												0,1	1	3	5	4	4		
3	32	BRB	25	71												0,1	1	3	4	4	5		
3	33	BRE	30	74												0,1	1	3	4	4	5		
3	34	GRE	30	54													0,1	3	5	4	3		
3	35	PES	45	70													0,1	3	4	5	5		
3	36	ROT	40	89													0,1	2	3	4	5		
3	37	BBG	55	95													0,1	1	3	5	5		
2	38	PCH	35	80														0,1	3	5	5		
2	39	SIL	30	80															0,1	3	5	5	
6	40	ANG	31	55							0,1	1	1	2	2	3	3	4	4	5	5		
Niveau typologique théorique					1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	4,5	5,0	5,5	6,0	6,5	7,0	7,5	8,0	8,5	9,0		
Score d'abondance optimal					2	5	8	12	14	16	20	22	24	36	48	56	60	76	84	80	76		
Variété optimale observée					1	1	2	2	2	2	2	2	2	3	4	4	4	6	6	6	6		
Variété optimale théorique					1	2	3	4	5	6	7	9	12	15	18	21	23	25	23	17			

AMPL : amplitude typologique

IS : complément à 100 de l'indice de résistance (Ir) défini par Verreaux (1981) multiplié par 10

IH : complément à 100 du coefficient d'eurytopie globale défini par Grandmottet (1983) multiplié par 100

: Espèces représentées en Tarn-et-Garonne

: Espèce repère de contexte salmonicole

: Espèce repère de contexte intermédiaire

: Espèce repère de contexte eso-cyprinicole

: Abondance optimale des espèces repères des niveaux typologiques

